

LADERRIÈRE Pierre (dir.) (2004). – *La gestion des ressources humaines dans l'enseignement : où en est l'Europe ?* Paris, L'Harmattan, 265 p.

Le livre s'interroge sur un objet émergent et d'ailleurs plus ou moins légitime selon les contextes nationaux : la gestion des ressources humaines en éducation. Il s'appuie sur une étude comparative, effectuée dans dix-sept pays européens à l'initiative de l'Institut EPICE et opérationnalisée par la commission européenne, dans le cadre des actions d'accompagnement au programme Socrates.

Une première partie présente ce dispositif mais aussi les choix faits par les auteurs de l'étude quant à la notion centrale : elle sera abordée dans ses liens avec le changement organisationnel et le développement professionnel d'une part et d'autre part, en se préoccupant aussi des équipes de direction et des personnels éducatifs, sans se limiter aux seuls enseignants.

La deuxième partie restitue les grands résultats de l'étude, en distinguant quatre volets. Le premier, consacré au recrutement, constate les difficultés de gestion prévisionnelle d'emplois aussi massifs et souvent très contrainte par les structures centralisées de certains états, sans que pour autant n'existe de bilan clair de politiques de recrutement plus décentralisées. Le deuxième volet aborde les problèmes de formation initiale et continue des personnels, en notant l'existence de problèmes communs à tous les pays : absence de politiques de soutien au premier emploi, faible lisibilité des savoirs pratiques et professionnels. Dans le troisième volet, il est question des conditions de travail des personnels éducatifs et plus particulièrement des possibilités réelles d'élargissement de leurs tâches, à un travail en équipe pour les enseignants, à un pilotage plus pédagogique qu'administratif pour les équipes de direction. Le quatrième volet, enfin, revient sur les statuts des personnels enseignants, leur absence de mobilité en termes de carrière et la rénovation éventuelle des systèmes d'évaluation et de récompense, en lien avec la construction d'indicateurs internationaux de résultats.

La dernière partie illustre ces préoccupations à partir d'études de cas prises dans quatre pays différents. Le volet français est de loin le plus instrumenté, à partir de l'analyse d'un essai d'inflexion de la carte scolaire en collège et de celle de la mise en place de « formation-coaching » d'enseignants du primaire. Suivent ensuite une étude comparative sur l'action réformatrice de deux commissions scolaires canadiennes, une enquête allemande, parallèle aux évaluations PISA, sur le rapport au travail des enseignants, et enfin, un aperçu des difficultés à décentraliser le système éducatif en Grèce.

Anne BARRÈRE
Proféor, Université Lille III